

---

[Imprimer](#)

## **Les marchés des bâtiments publics de l'Etat en ligne**

Image

---

France Relance, les mesures de soutien aux artisans, TPE & PME

Les premiers marchés en ligne

Le Gouvernement a souhaité que les bâtiments publics prennent part, de manière importante, à l'effort national de rénovation énergétique et de relance de l'économie. « France Relance » a engagé un important programme de rénovation énergétique des bâtiments publics pour un montant de 2,7 milliards d'euros, visant à réduire l'empreinte énergétique des bâtiments publics et soutenir le secteur du bâtiment au niveau local.

En Normandie, 209 projets ont été retenus dans le cadre du plan de Relance, au titre de la rénovation énergétique des bâtiments publics

Les projets sélectionnés sont répartis sur 60 communes de la région Normandie, et axés essentiellement sur des travaux de rénovation et amélioration de la performance énergétique : isolation par l'extérieur, remplacement de chaudières et systèmes de chauffage, isolation des combles, réfection des toitures, changements des huisseries.

Les travaux de rénovation énergétique seront réalisés sur la durée du plan de relance, entre 2021 et fin 2023 et ciblent plusieurs structures publiques, établissements d'enseignement professionnel et supérieur tels que les universités et centres de recherche, des commissariats, des gendarmeries, des préfectures et sous-préfectures...

Les investissements engagés par l'État, à travers le dispositif du plan de relance de l'économie, vont favoriser l'emploi et la reprise d'activité des artisans et des entreprises en particulier dans le secteur de la construction et engager la transition écologique.

pour en savoir plus sur [France Relance](#) . Pour consulter les [marchés publics](#)

Régulièrement dans cette rubrique nous vous informerons sur la publication des appels d'offres des marchés de travaux de rénovation énergétique des bâtiments de l'État inscrits au plan de relance en Région Normandie.

Vous souhaitez être contacté par un [acheteur de l'État](#) ou de ses établissements publics ?